
**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA MISSION NUMÉRIQUE DU PAYS NIVERNAIS MORVAN
25/04/2015 Abbaye de Corbigny**

Présents : 15

Excusés :

I. Première partie

Mot de bienvenue de madame le maire de Corbigny

Présentation du rapport moral par le directeur Patrick Marmion

Présentation du rapport financier par le trésorier Gérard Méhu

Validation des rapports par l'assemblée à l'unanimité

II. Deuxième partie

Echange sur les Projets 2015

- Animer l'espace public numérique de la Mission
- Créer et animer le nouveau FABLAB
- Augmenter le travail de promotion des usages numériques.
- Déploiement d'applications mobiles

Comment toucher les habitants encore éloignés des nouvelles technologies numériques ?

- Organiser des rendez vous d'initiation dans des lieux tiers (bar, bibliothèque, ...) au plus près des habitants
- Prêt de tablettes numériques simplifiées pour les séniors

Comment aider les territoires non couverts par Internet ?

- Informer les habitants sur les différents types d'accès qui leur sont possibles
- Continuer la promotion des technologies alternatives tel que le wimax
- Préparer les territoires à l'arrivée de la fibre optique dans les années qui viennent sur le modèle du déploiement FTTH de Lormes.

Envisager la création d'un SCOT numérique avec le Pays et le Département de la Nièvre.

Créer des conventions entre la Mission numérique et chaque communautés de communes

- Élaboration d'une stratégie numérique pour chaque communauté de communes par un travail de conseil de la Mission dans le cadre de leur adhésion aux villages du futur. Il faudra débattre également des priorités de déploiement et de couverture par les réseaux.

Doit-on mettre en place un ticket de transport numérique ?

III. Troisième partie

Nouveau Conseil d'Administration

Collège des membres de droit composé de 13 sièges :

- Pays Nivernais Morvan
- Conseil Régional de Bourgogne
- Conseil Général de la Nièvre

- Correspondant TIC de la préfecture de Région
- Communauté de communes du Val du Beuvron
- Communauté de communes du Haut Morvan
- Communauté de communes du Bazois
- Communauté de communes du Pays Corbigeois
- Communauté de communes des Portes du Morvan
- Communauté de commune entre l'Alène et la Roche
- Communauté de communes des Grands Lacs
- Communauté de communes du Sud Morvan
- Communauté de communes le Cœur du Nivernais

Collège des entreprises, associations et autres partenaires composé de 4 sièges :

- Gérard MEHU, rue des capucins 58800 Corbigny
- Eric POTIER, Boussegré 58140 Lormes
- Patrick PEIGNELIN, Thaveneau 58800 Mouron sur Yonne
-

Collège des adhérents et usagers composé de 8 sièges

- Christian BEHAGHEL, Cuzy 58800 Cervon
- Isabelle MONTMASSON, 37 rue du Pont national 58140 Lormes
- Jean-Alain BOURDICHON, Vellerot 58800 Cervon
- Pascal RIBAUD, le Tremblay 58260 Thianges
- Olivier Meffre, Vaurin 58140 Lormes
-
-
-

Collège des salariés composé d'1 siège

- Ludivine GIRARD, Courgermain 58120 Chaumard

Nouveau Bureau

Président : Pascal RIBAUD

Trésorier : Gérard MEHU

Secrétaire : Eric POTIER

Collège des membres de droit : Fabien BAZIN

Collège des ent., asso : Patrick PEIGNELIN

Collège des adhérents : Isabelle MONTMASSON

Election des membres à l'unanimité

L'assemblée générale s'est terminée à 12h.